*De profundis*

L’historien et la vie des morts

Carl Havelange

Maître de recherche au FNRS

Directeur artistique du Trinkhall museum

Membre de l’Académie Royale de Belgique

Ma légitimité dans ce volume ne paraît pas d’emblée garantie. Que vient faire un historien parmi les anthropologues et pour réfléchir, de surcroît, un mode de relation dont, par définition, il n’a pas l’expérience, sauf à travailler, ce qui n’est pas mon cas, sur des périodes très récentes? Les informateurs de l’historien, dans leur très grande majorité, sont morts depuis belle lurette: en histoire, chacun sait cela, on ne travaille qu’avec des fantômes, et on ne manipule que des dépouilles – le corps sans vie des textes et des images ou parfois des objets, inventoriés, classés et soigneusement conservés dans la pénombre un peu mortuaire des bibliothèques, des dépôts d’archives ou des réserves de musées. On appelle cela des *documents* et, parfois, plus rarement, lorsqu’il s’agit d’objets, des *monuments*.

Quels fantasmes l’idée même d’informateur peut éveiller dans la conscience ou l’imaginaire des historiens est une question que je préfère ne pas trop poser, pour m’en tenir prudemment à ce mode de savoir un peu mélancolique dont procèdent les livres et les articles que nous écrivons.

Les historiens ne travaillent qu’avec des morts: le deuil, chez eux, est antécédent à toute possibilité de rencontre. Ce sont là, peut-être, les conditions originaires de nos savoirs respectifs – aux historiens les morts, aux anthropologues les vivants. Aux uns les *documents*, aux autres les *informateurs*. Et dès lors, peut-être, les historiens peuvent-ils se réjouir de n’avoir pas à être confrontés à la question circonstancielle du deuil qui affecte, parfois, les anthropologues puisque, chez eux, elle est structurelle, native en quelque sorte, et qu’elle conditionne, en histoire, le régime-même du connaître.

Mais la question qu’ouvre ce volume ne se réduit pas, bien entendu, à ces triviales évidences. Elle fait apparaître en effet, me semble-t-il, avec beaucoup de clarté et de justesse, avec beaucoup de sensibilité également, cette condition pleine et entière de “vivant”, qui est celle de l’informateur – l’informateur “singulier” avec qui l’anthropologue a noué des relations de longue intimité, mais également, comme par contamination, et, aux yeux de l’historien que je suis, comme par évidence, celle de tout informateur -, condition pleine et entière de vivant, pourtant tenue comme aux marges des savoirs de l’anthropologue, puisqu’en effet elle ne peut se dire et s’éprouver, dans le meilleur des cas, que reléguée « aux remerciements, à la page de dédicace de la monographie, ou au deuxième livre, celui publié en dehors de la sphère académique. »

Pour le dire en d’autres termes, il me semble que la question qui est ici posée concerne, très généralement, les conditions historiquement instituées de nos savoirs, c’est-à-dire telles qu’elles s’établissent mêmement, au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, pour les historiens et pour les anthropologues, en fait pour les sciences humaines dans leur ensemble.

Reconnaître aux informateurs-compagnons un statut, non seulement électif, mais totalement singulier, ou « autre », donne d’abord à réfléchir, comme par contraste, le statut général ou « normal » que l’informateur occupe, normalement donc, dans l’établissement des savoirs de l’anthropologue. Celui-ci – c’est l’hypothèse que je voudrais soutenir et contrairement, d’une certaine manière, à ce que je laissais d’abord entendre –, est très proche, jusqu’à se confondre, avec celui que les historiens assignent, depuis que l’histoire existe en qualité de discipline scientifique, à la notion de document.

Il relève, pour le dire d’un trait, d’un modèle cognitif très général qui soutient tacitement la constitution de nos savoirs et représente comme la ligne de tension autour de laquelle, jusqu’à aujourd’hui, ils s’organisent. Ce modèle, dirais-je d’un mot, est celui de la *documentalité*. Il suppose toute une série de conditions et définit, très généralement, le régime de vérité en lequel s’inventent nos disciplines au XIXe siècle. Il ne concerne donc pas seulement la méthode, - « l’histoire, se contentent en général de dire les historiens, s’écrit avec des documents » -, mais s’inscrit au plus vif des processus d’institutionnalisation des sciences humaines selon l’ordre nécessaire – pour m’en référer ici au modèle de Philippe Descola -, de leur *naturalisation*.

Dans cette perspective, pourrait-on dire, l’informateur est à l’anthropologue ce que le document est à l’historien : le moyen, très singulier, d’une connaissance naturalisée. La relation au temps n’est donc pas ici, me semble-t-il, le point majeur, ou exclusif, même si elle semble principalement soutenir l’argumentaire « méthodologique » des historiens au XIXe siècle, - « comment connaître le passé, si ce n’est par l’intermédiaire des traces, des documents ? » -, mais, plutôt, le régime de *testimonialité* en lequel s’édifie la notion de « document ». Au reste, l’anthropologie ne s’est-elle pas d’abord édifiée, d’une certaine manière, comme science du passé ? Les premiers flokloristes, en effet, n’ont-ils pas commencé à recenser les « coutumes et traditions populaires » en tant qu’elles constituaient, à leurs yeux, les traces, déjà, d’un monde en partie disparu sous l’effet de la modernisation, de l’urbanisation, de l’industrialisation, de la « civilisation » ? On pense aussi, bien entendu, à l’anthropologie évolutionniste du XIXe siècle et à la notion « d’ancêtre contemporain » de Frazer, qui pouvait écrire, dans le *Rameau d’or*, ces phrases extraordinaires :

"On ne répétera jamais assez [...] que les superstitions et les coutumes populaires des paysans constituent de loin le témoignage le plus complet et le plus sûr que nous possédions sur la religion primitives des Aryens. C'est qu'en effet l'Aryen primitif [...] n'est pas mort. Il existe encore aujourd'hui parmi nous. Les grandes forces intellectuelles et morales qui ont révolutionné le monde civilisé n'ont guère eu d'action sur le paysan. Il est, dans ses croyances intimes, ce qu'étaient ses ancêtres, au temps où les arbres des forêts poussaient, et les écureuils folâtraient, sur l'emplacement où se dressent aujourd'hui Rome et Londres"[[1]](#footnote-1).

Las ! Je le sais bien, c’est contre ce modèle, d’une certaine manière, que s’est édifiée toute l’anthropologie contemporaine. Mais, ce qui m’intéresse dans la citation de Frazer, au-delà, aujourd’hui, de son extravagance, c’est la dimension testimoniale en laquelle l’enquête – quels qu’en soient les moyens, le motif ou le soubassement – s’organise et, d’une certaine manière, se résout.

Revenons donc à nos moutons historiens et considérons rapidement l’un des textes majeurs de l’invention naturaliste de l’histoire au XIXe siècle, le « *Manuel des études historiques* », publié en 1898, par Charles Langlois et Charles-Victor Seignobos, manuel qui fut le catéchisme théorique et méthodologique de nombreuses générations d’historiens.

L’histoire, expliquent nos deux historiens, comme la géologie, est une science indirecte, elle procède par l’examen des traces laissées par le passé. Ces traces, en histoire, on les appelle documents. Ce sont des « témoignages » dont les historiens doivent apprendre à démêler les parts de vérité, les parts d’erreurs et les parts de mensonge qu’ils contiennent comme indistinctement. Telle est la noble tâche de la critique historique – critique externe, critique interne, critique d’authenticité ou de restitution : le témoin, bien entendu, ne parle, ne parle vraiment que par la voix de l’historien. À l’époque de Claude Bernard, le modèle seul susceptible de fonder en rigueur la légitimité scientifique de l’histoire est celui des sciences de l’observation. Le témoin, donc, est pensé comme un « observateur », mais un observateur naïf, ou menteur, ou sournois, ou ignorant : la critique historique repose, essentiellement, sur une théorie du soupçon ! « L’historien se trouve dans une position très fâcheuse », précisent nos auteurs. Il ne peut en effet observer « directement » la réalité qu’il doit décrire et il ne dispose pas de protocoles d’observation fiables : « Il est dans la condition d’un chimiste qui connaîtrait une série d’expériences seulement par les rapports de son garçon de laboratoire. L’historien est obligé de tirer parti de rapports très grossiers, dont aucun savant ne se contenterait. » Mais il n’a pas le choix et tel est l’héroïsme de la critique : traverser le voile des apparences – de même que le naturaliste celui des impressions sensibles -, pour atteindre la vérité du fait et réduire alors – c’est le verbe utilisé – le document à une observation bien faite : « Tout document a une valeur exactement dans la mesure où, après en avoir étudié la genèse, on l'a réduit à une observation bien faite »[[2]](#footnote-2).

Je trouve ce texte magnifique ! Aussi beau et singulier et curieux, d’une certaine manière, que celui de Frazer qui lui est à peu près exactement contemporain.

Il faudrait longtemps pour l’analyser et je n’en ai pas le temps. Mais ce qui m’intéresse dans ce texte, au-delà des apories scientistes qui y seront bientôt dénoncées, et contre lesquelles, assurément, il n’est pas difficile de s’élever, ou dont il n’est pas difficile de reconnaître le caractère désuet, c’est ce régime de la documentalité en lequel il inscrit, nativement, le savoir historique.

L’histoire s’écrit avec des documents: cette évidence sera reprise comme une antienne, et jusqu’à aujourd’hui, par tous les manuels de critique ou de théorie de l’histoire, quels que soient l’école, la tradition ou le temps auxquels ils appartiennent. Comme s’il y avait, au-delà des ancrages positivistes ou de leurs contestations à venir, une distribution pérenne des rôles organisant la connaissance historienne : il y a l’historien, tout d’abord, le savant qui trône, intègre et souverain, au tribunal du savoir, comme un magistrat à qui il appartient d’établir la vérité, fût-elle, bien entendu, restreinte, et partielle et toujours provisoire. Il y a le passé, ensuite, aussi abstrait, incertain, construit ou imaginaire fût-il, mais qui se donne comme « réalité », l’objet, à n’en pas douter, de la connaissance historienne. Et puis, entre les deux, entre l’historien et le passé, il y a le document, comme une réalité, un objet intermédiaire qui, à l’instar du témoin convoqué dans la salle d’audience du tribunal, ne se confond ni avec le crime ni avec le procès. Il est, exactement, entre les deux, voilant, dévoilant, instrument de vision, opérateur technique et circonstanciel du connaître, intermédiaire par fonction et promis, nécessairement, à son effacement, à sa disparition. Une fois qu’il a accompli son office, le témoin quitte le prétoire sur la pointe des pieds : il n’a plus voix au chapitre.

C’est cela, à bien y réfléchir, qui me semble le plus singulier ou le plus notable dans le régime cognitif de la testimonialité ou de la documentalité qui fonde la critique historique : l’invention – au sens le plus fort du terme -, d’une instance intermédiaire entre le sujet connaissant et l’objet à connaître, lesquels eux-mêmes s’inventent l’un et l’autre par la médiation « instrumentale » ainsi rendue possible.

On reconnaît sans difficulté, dans ce dispositif épistémologique, le déplacement, terme à terme, à l’usage de l’histoire et des sciences humaines, du dispositif du regard instrumenté qui fonde, du XVe au XVIIe siècle, de l’invention de la perspective par Brunelleschi à celle de l’image rétinienne par Kepler, le régime naturaliste du connaître.

Le document est la *camera obscura*  de l’historien ! Ainsi, au-delà même de l’environnement positiviste et du strict modèle des « sciences de l’observation » auxquels Langlois et Seignobos sont explicitement et si ingénument inféodés, c’est celui du *perspectivisme* – « voir à travers », au sens le plus littéral du terme -, qui soutient tacitement, mais très profondément, le modèle « naturaliste » de la documentalité. Et c’est bien en ce sens de beaucoup plus longue et profonde institution que ce modèle survit sans coup férir aux critiques dont le scientisme radical de la fin du XIXe siècle sera bientôt l’objet .

Nul besoin, pour être naturaliste, de rester scientiste, mais seulement de prétendre, encore et encore, dans l’apparente et imparable transparence dogmatique qu’une telle expression charrie dans son sillage, que « L’histoire s’écrit avec des documents » !

Le document est l’instrument du connaître historien. Et si l’informateur en est l’analogue, pour l’anthropologie de terrain, comme j’en défends l’hypothèse, c’est bien parce qu’il est pensé dans le même régime de la testimonialité que je disais à l’instant. L’informateur, comme le document, est « promis à la disparition », non pas parce qu’il va mourir un jour, comme chacun d’entre nous ; non pas parce qu’il est déjà mort, comme le témoin que l’historien convoque par la grâce des documents ; mais parce que sa parole n’est accomplie que par l’opération de son effacement. Un témoin, c’est une évidence, témoigne toujours d’autre chose que de lui-même ! Il n’est pas l’objet, mais l’instrument de la connaissance. Sa vie ou sa parole singulière, l’apparence en laquelle il se tient, là, devant nous, dans le détail de ce qu’il est, sa puissance individuée d’exister, son opacité, tout cela est réduit, finalement, au terme de l’opération de connaître, à une pure et anonyme transparence – ainsi qu’une lentille atteint sa perfection lorsqu’elle ne laisse plus rien apparaître de sa matière, aucune irrégularité, ni tache, ni courbures, ni déformations, mais l’éblouissement pur du visible auquel elle donne accès.

Le travail de la critique testimoniale est un travail de purification, au sens latourien du terme, c’est-à-dire en tant qu’opération de naturalisation, qui trouve là à inscrire, quels qu’en soient les paradoxes, les sciences de la culture sur le même horizon méthodologique et, en quelque sorte, ontologique que les sciences de la nature. C’est une bien curieuse affaire que l’invention des sciences humaines, ainsi résumée, de manière un peu rapide et grossière, sous le jour de ce que l’on pourrait appeler le « documental » : le « documental », pourrait-on dire de manière encore plus contractée, est aux sciences de la culture comme « l’objectal » est aux sciences de la nature, à la fois marquant leur différence mais, plus profondément, leur identité ou, plutôt, leur commune inscription dans le régime ontologique du naturalisme.

Me voici un peu mal embarqué ! Ma réflexion touche à sa fin et je n’ai pas encore vraiment évoqué le sujet qui nous occupe. Je n’ai pourtant pas l’impression d’être totalement hors sujet. Car en effet, c’est bien de la disparition des témoins dont il est ici question – le document, en histoire, ou l’informateur, en anthropologie. Mais d’une disparition ou d’une mort qui est, non pas, encore, circonstantielle, ni individuée, mais interne au processus même de connaissance qui fonde nos disciplines. Ce que j’appelle le « documental », dans les sciences de la culture, est une forme ritualisée et toute symbolique de mise à mort qui organise l’opération de connaître et garantit, en même temps, implicitement mais très vivement, l’autorité du savant. L’historien, d’une certaine manière, comme, peut-être, l’anthropologue, met ses morts sous le tapis pour régner sans partage sur les objets qu’il dévoile.

Mais, à bien y réfléchir, pas plus dans les sciences de la culture que dans les sciences de la nature, « Nous n’avons jamais été modernes », pour faire usage d’une nouvelle référence latourienne. C’est-à-dire que nos morts – ces vivants que nous purifions si soigneusement d’eux-mêmes jusqu’à les faire disparaître – ne cessent de résister à leur disparition. Selon, d’ailleurs, des modalités si nombreuses qu’il est difficile d’en établir l’inventaire, mais qui sont autant de figures de l’écart par rapport à la doxa documentale. Parfois, en tout cas, ces morts menacent de nous revenir – qui d’entre nous n’en a pas fait l’expérience ? -, avec leur bavardage intempestif, comme dirait Jacques Rancière, leur mauvaise foi, leur désordre, leurs incohérences, leurs mensonges, leur ignorance, leur inadéquation aux questions que nous leur avions adressées, leurs marottes, leurs erreurs, leurs singularités désordonnées, leurs corps qui alors nous encombre tant, leurs petites préoccupations égocentrées, leur indifférence aux nobles causes que nous poursuivons.

Parfois, nous n’arriverions pas à les faire taire et, si l’on n’y prenait garde, ils hanteraient nos nuits ainsi que des fantômes.

Faudrait-il les écouter à nouveau ? Faudrait-il les entendre raconter d’autres histoires, établir d’autres connexions, mettre cul par-dessus tête nos agencements et nos visions ? Mais les savants naturalistes, historiens ou anthropologues, généralement, ne croient pas aux fantômes. C’est ce qu’on leur a appris expressément, dès leur plus jeune âge, c’est-à-dire dès qu’ils ont entamé leurs études.

L’opération de naturalisation documentale est entièrement soumise à l’autorité du savant. Il y faut de la hauteur, et de la distance et de la neutralité, l’austère exercice de la faculté de juger et de démêler sans émotion le vrai du faux, le pertinent de l’impertinent, l’indispensable de l’accessoire, le général du particulier. Surtout ne pas s’attacher, pour ne pas se laisser tromper, ni penser que le « témoin » - le document ou l’informateur -, aurait quelque chose de personnel, d’intime ou de singulier à nous adresser. Mais voir au contraire, comme par-delà lui-même, et par-delà ce qu’il nous donne à voir de singulier, la vérité d’ensemble dont, malgré lui, il est à la fois le témoin et l’instrument.

Mais il est des historiens et des anthropologues qui semblent croire aux fantômes, en tout cas dont les nuits sont troublées et les savoirs mis à mal par les visites intempestives, ainsi, qu’ils reçoivent.

Ce sont les superstitieux ou les crédules de la profession, généralement menacés de moquerie, de mépris, de disgrâce. Ils entendent des voix. Ils pensent que les témoins ne disparaissent pas, mais grouillent au contraire sous le tapis. Parfois, ils se sentent leurs obligés. Ils voudraient se justifier auprès d’eux, leur expliquer, ils voudraient converser avec eux, les traiter d’égal à égal, ils voudraient obtenir leur amitié et leur pardon. Ils ne voudraient rien d’autre que les avoir encore auprès d’eux. Ils voudraient, c’est idiot, les ramener à la vie dont ils les ont privés. Que faire avec ceux-là qui sont morts deux fois ?

Il faudrait, ici encore, bien plus de place que celle dont je dispose pour répondre à cette question. Mais je sais en tout cas que ces fantômes mettent en trouble nos savoirs, selon des intensités différentes, bien entendu, et qui sont, chaque fois, fonction de leurs modalités d’apparition ou de la proximité que nous entretenons avec eux – petits fantômes quotidiens et doucement compagnons, qui chatouillent un peu nos habitudes et nous rappellent à l’ordre, ou grands fantômes qui surgissent sans crier gare et mettent en grand désordre nos manière de penser, de sentir, de savoir, qui, parfois, font basculer l’édifice de nos vies et toutes nos aspirations à connaître. Dans tous les cas, ce sont, pourrait-on dire, des *agents contre-naturalistes* qui introduisent, dans nos routines documentales, une toute autre dimension que celle de la *testimonialité*: celle, au contraire, de *l’événementialité*: quand la parole de l’autre tombe dans nos vie, non pas comme un « document », non pas comme un « témoignage », mais comme un « événement » et que nous la voyons, elle-même, comme un événement dans le temps et dans la vie d’autrui. – là, exactement, où le document se libère de la fonction à laquelle il a été assigné, là, exactement, où il cesse d’être un document…

Nous n’avons jamais été modernes, heureusement ! Le *documental* est, pour les sciences humaines, la doxa qui organise nos méthodes, peut-être, mais à laquelle nous ne cessons d’être déloyal.

Le vivant résiste, même après la mort.

Quand nous acceptons de croire aux fantômes, la déloyauté cesse d’être invue, dissimulée, inconsciente ou méprisable, mais l’instrument d’une forme de savoir dé-naturalisée, c’est-à-dire dé-documentalisée et réouverte, enfin, à la dimension de la rencontre, de l’émotion et du récit.

\*

Pour clore ce texte, je voudrais faire au lecteur une confidence : voici vingt ans que je suis visité par un fantôme. Il s’appelle Gaspard Marnette. C’est un modeste ouvrier armurier de la région liégeoise. Il est né à Vottem, en 1837, et mort en 1908 dans ce même village qu’il n’a pour ainsi dire jamais quitté. Pendant quarante ans, il a tenu chronique, dans des cahiers d’écolier, de tout ce qu’il avait sous les yeux. Cette chronique a été découverte, par l’un de mes amis historiens, René Leboutte, au début des années quatre-vingt. Elle soutenait les bois abîmés d’une armoire de sacristie, dans la cure de Vottem, où René Leboutte menait une enquête approfondie de démographie historique. La chronique nous est d’abord apparue en sa dimension de pure testimonialité. Les pauvres, on le sait, en général, n’écrivent pas. Nous avions là, sous les yeux, déployé sur près de trois mille pages manuscrites, le témoignage, donné comme en direct par l’un de ses acteurs, de la vie quotidienne – ses rudesses, ses figures, ses malheurs et ses joies -, dans un village péri-urbain de la ceinture industrielle liégeoise pendant toute la deuxième moitié du XIXe siècle. Un document ethno-historique de première importance, une pierre de Rosette ! René Leboutte en proposa une anthologie raisonnée et très utilement commentée dans un ouvrage qu’il intitula très joliment *L’Archiviste des rumeurs*[[3]](#footnote-3). Nous revînmes encore à la chronique dans un ouvrage consacré aux paroles d’en-bas et aux témoignages concernant la condition populaire. Le texte de Gaspard en constituait une pièce maîtresse, témoin privilégié dont nous ne cessions de convoquer la parole[[4]](#footnote-4). Mais il me resta, après ces premières publications, le goût amer d’une insuffisance et bientôt d’une sorte de trahison : nous avions instrumentalisé Gaspard, nous l’avions réduit à son rôle de témoin, nous l’avions purifié et comme dépossédé de lui-même. Il me fallut longtemps pour en prendre vraiment conscience. Je gardais avec moi quelques fragments de la chronique – un passage sublime, notamment, que Gaspard consacre à la photographie -, que je ne cessais de convoquer, comme un mantra, dans les travaux que je menais sur l’image et la représentation. Mais Gaspard me manquait et j’avais le sentiment d’être passé à côté de quelque chose, pourtant l’essentiel, de notre relation. J’avais le sentiment d’avoir été en défaut de réciprocité. Je revins finalement, après bien des années de sourde hantise, à la chronique et je ressentis une singulière émotion à retrouver, sous les yeux, sous les doigts, l’irremplaçable matérialité de l’archive, les déliés et les pleins d’une écriture appliquée, au début tout au moins, puis ses variations suivant les circonstances, tantôt posée, tantôt nerveuse, les hésitations, les ratures, les ajouts, les reprises, les arrêts, les fatigues, la volonté, économe, peut-être, mais tout aussi bien compulsive, d’occuper toute la surface du papier. Sous les traces de sa plume, il me semblait entendre la voix de Gaspard. Et qu’il ne fallait rien d’autre que l’entendre et l’accueillir ; qu’il fallait, avec Gaspard, par-delà les temps qui nous séparent, être à hauteur, exactement, de regards et d’émotions. Que les mots de Gaspard fassent événement dans ma vie et que je me laisse guider librement par eux. Je pris la décision de rendre hommage à notre amitié et d’infléchir ainsi mon désir de connaître en écrivant un nouveau livre que j’intitulai sobrement : « Gaspard » [[5]](#footnote-5).

Que puis-faire maintenant, sinon lui dédier les quelques phrases que je viens de tenter laborieusement de nouer et qui lui sont entièrement redevables…

1. *Le rameau d'or. Le roi magicien dans la société primitive*, 1900, t1, p.5-6. Les sociétés primitives découvertes par les voyageurs et étudiées avec passion par les anthropologues, de même que les survivances païennes ou archaïques des paysans de l'Europe contemporaine, sont considérées comme les traces fossilisées d'anciennes formes d'organisation sociales, religieuses, politiques ou économiques. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ch.-V. LANGLOIS et Ch. SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques.*, 1898, p.43-48. [↑](#footnote-ref-2)
3. René LEBOUTTE, *L’archiviste des rumeurs. Chronique de Gaspard Marnette, armurier, Vottem, 1857-1903*, Liège, Éditions du Musée de la Vie Wallonne, 1991. [↑](#footnote-ref-3)
4. Carl HAVELANGE, René LEBOUTTE et Étienne HÉLIN, *Vivre et survivre. Témoignages sur la condition populaire au pays de Liège (XIIe-XXe siècles*), Liège, Éditions du Musée de la Vie Wallonne, 1994. [↑](#footnote-ref-4)
5. Carl HAVELANGE, *Gaspard. Une écriture ouvrière au XIXe siècle*, Dijon, Les Presses du Réel, 2018. [↑](#footnote-ref-5)